

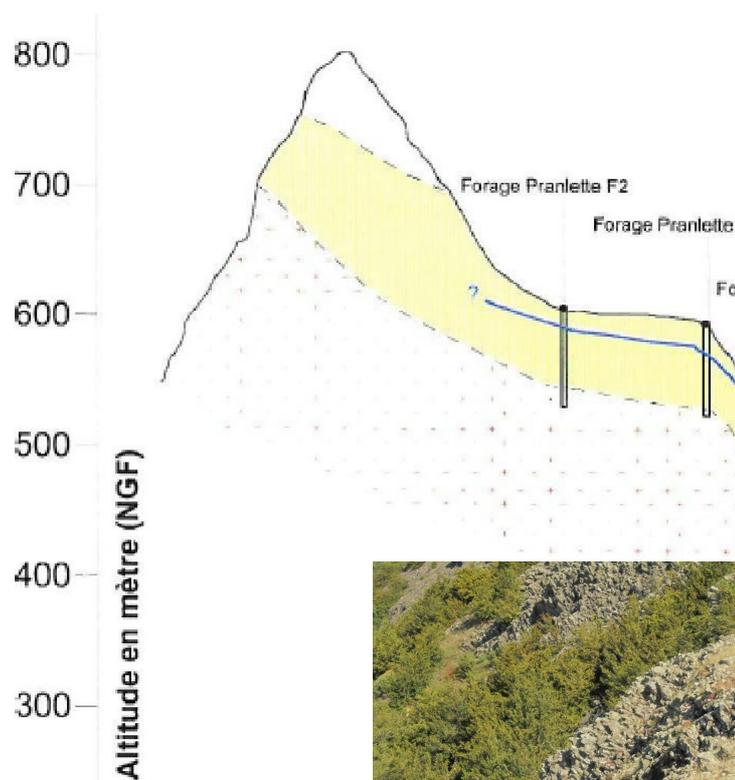
Où s'écoule la pluie tombant sur le plateau de la Chirouse ?

Le site internet du [BRGM \(Infoterre\)](#) donne de multiples informations sur les territoires. La "Base du sous-sol" nous renseigne sur le captage de la Pranlette, avec un dossier numéroté "08413X0098/SOHIST". Au chapitre des documents numérisés, on trouve le rapport "HA 11-0708B-PRANLES" de M. Jérôme GAUTIER, Hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique pour le département de l'Ardèche, daté de mai-juin 2013, nommé par le BRGM "[S173198.PDF](#)".

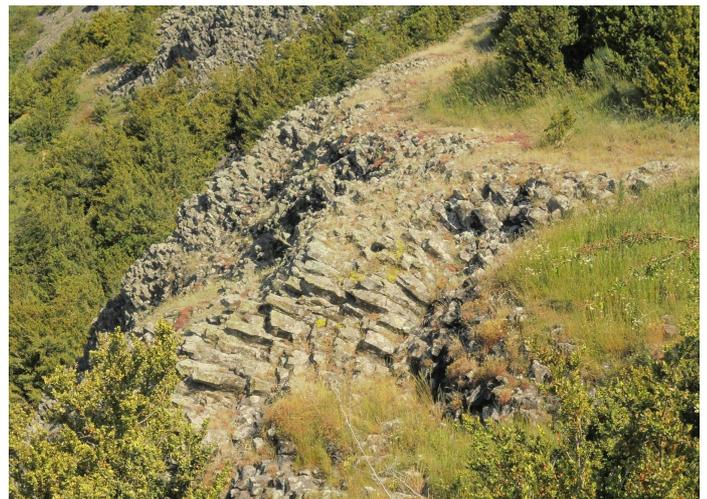
En page 24, la figure 12 dudit rapport nous montre une "coupe géologique orientée NW-SE passant au droit de la source de La Pranlette". Cette coupe n'appelle aucune remarque de notre part, c'est un très bon travail, correspondant autant à nos observations sur le terrain qu'aux informations fournies par cartes topographiques, géologiques et sondages. Nous incluons ci-dessous un extrait de cette coupe qui a retenu toute notre attention :

Le point d'interrogation figurant le niveau d'eau sur l'écoulement des plateaux basaltiques, point le plus élevé superposé de la vecteur au 1/50 000^o et topographique "scans BRGM montre bien que (granits, gneiss...) Nord-Ouest vers le indiqué sur la coupe.

Les roches sédimentaires (du Trias au Jurassique) suivent certainement la pente du socle et les eaux qui s'infiltrent sur le plateau doivent majoritairement se diriger vers le plateau de Pranles et non vers la vallée de l'Auzène, comme nous pouvons l'observer sur le terrain. Le nombre d'émergences ainsi que leur débit de chaque côté du volcan de la Chirouse confirment d'ailleurs cette hypothèse. Les prismes du plateau volcanique, visibles à l'Ouest (au-dessus du célèbre éboulis) penchent d'ailleurs aussi vers le Sud-Est. L'impluvium de la source de la Pranlette englobe donc l'ensemble du massif basaltique et des terrains sédimentaires, jusqu'au socle cristallin.



à gauche du trait bleu indique l'incertitude eaux infiltrées sur le même à l'Ouest du (808 m). La "carte géologique de la carte IGN" sur le site du le socle cristallin penche du Sud-Est, comme

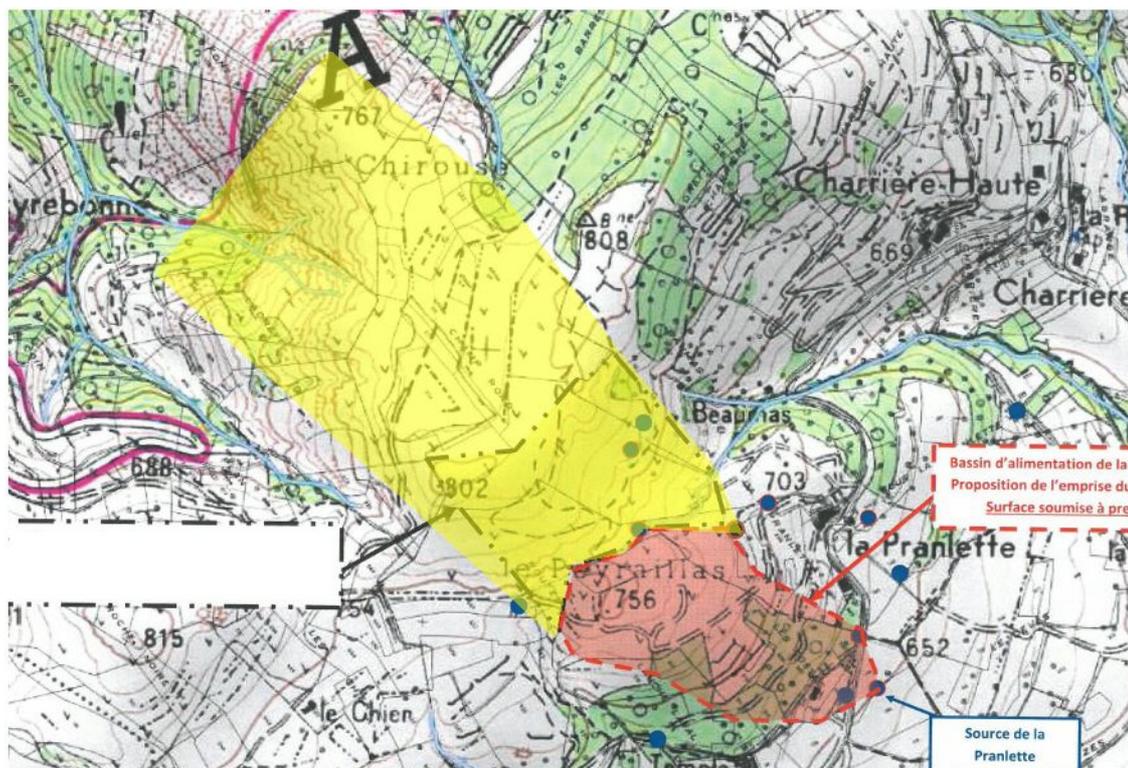


M. Jérôme GAUTIER signale d'ailleurs dans son rapport (pages 25 et 26) que le plateau basaltique assure un rôle important de filtration et de restitution des eaux de pluies vers les nappes aquifères du sous sol.

Pour protéger correctement la source de la Pranlette, le périmètre de protection éloigné doit donc comporter l'intégralité du plateau basaltique, voire l'éboulis (qui recouvre peut-être des roches sédimentaires), et pas uniquement la pente apparente en surface.

On peut noter que les prescriptions relatives au périmètre de protection éloigné ne gênent personne sur le plateau, dont les usages agricoles, variant avec la profondeur du sol, vont du pâturage très extensif à la fauche tardive et qu'il faut maintenir, car tout à fait compatibles avec la protection de la ressource aquatique.

Nous demandons que le périmètre de protection englobe l'intégralité du bassin versant très probable de la source de la Pranlette, au moins tel que figuré en jaune sur la carte ci-dessous .



Pour l'association Alerte-Chirouse-Environnement,

L. Chatoney, présidente